

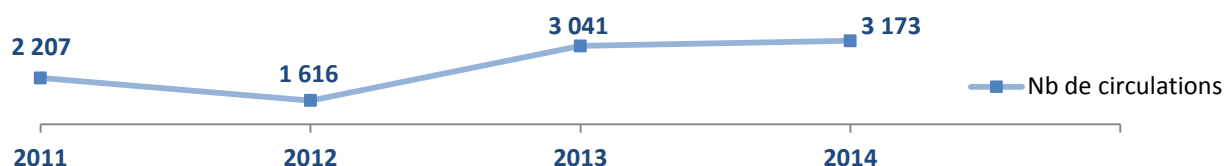


## Synthèse de l'activité 2014 du département Diffusion

## La troisième année numérique de l'ADRC

ADRC	2012	Evolution 12/13	2013	Evolution 13/14	2014
Total des circulations	1 616 sur 131 films	+ 88 %	3 041 sur 208 films	+ 4,3 %	3 173 sur 194 films

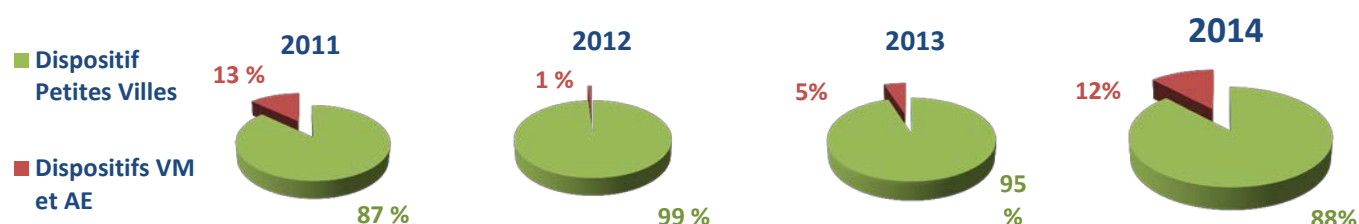
Avec 3 173 circulations en 2014, l'activité de l'ADRC a progressé de 4,3 % par rapport à 2013.



Pour la deuxième année consécutive, ses interventions ont dépassé les 3 000 circulations, soit la plus forte activité de l'Agence sur l'accès aux films depuis sa création.

Les années 2013 et 2014 sont également pour l'ADRC ses deux premières années de pleine activité numérique.

## Répartition par dispositifs d'intervention ADRC 2011 à 2014



Circulations ADRC	2011	2012	2013	2014
Petites Villes	1 926 sur 133 films	1 605 sur 131 films	2 878 sur 208 films	2 811 sur 194 films
Villes Moyennes	144 sur 9 films	3 sur 1 film	134 sur 6 films	312 sur 18 films
Art et Essai	137 sur 14 films	8 sur 3 films	29 sur 5 films	50 sur 5 films

La progression des interventions de 2013 à 2014 est constituée par le doublement (+ 122 %) des circulations en faveur des villes moyennes par les dispositifs dits « villes moyennes » et « art et essai ».

Les circulations destinées aux petites villes se sont, elles, maintenues à un niveau quasi équivalent (-2,3 %).

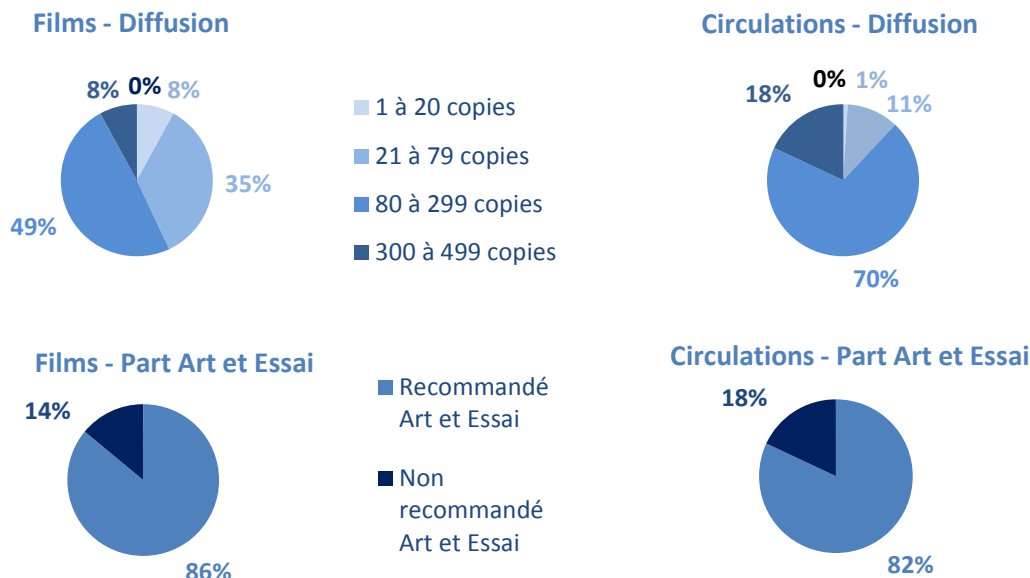
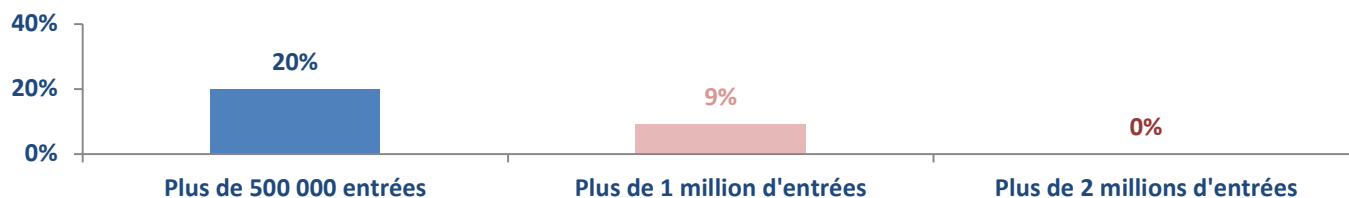
Ainsi, grâce aux adaptations continues de ses modes d'action numérique en faveur des villes moyennes, l'ADRC a retrouvé en 2014 la répartition d'intervention qu'elle connaissait en argentine :

- en 2011 sa part d'intervention pour les villes moyennes était de 13% (281 / 2207 circulations)
- en 2014 elle est de 12% (362 / 3173 circulations)

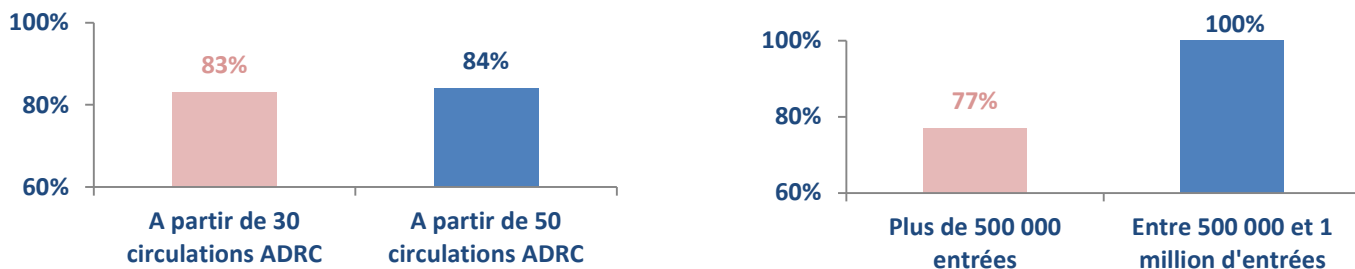
## Localités desservies et contributions numériques attribuées

En 2014, plus de 2 000 localités différentes ont été desservies par l'ADRC, dont environ 700 points estimés de circuits itinérants et 1 307 salles fixes, soit 79 % des communes équipées d'une salle de cinéma.

9 706 parts de contributions numériques ont été attribuées aux salles, soit un total de 760 460 €.

**Interventions 2014 : Ampleur de diffusion des films – Part des films recommandés Art et Essai****Interventions 2014 : Part des films porteurs**

Lecture : Parmi les films à plus de 1 millions d'entrées France en 2014, 9 % ont bénéficié de circulations ADRC (22 % en 2013).

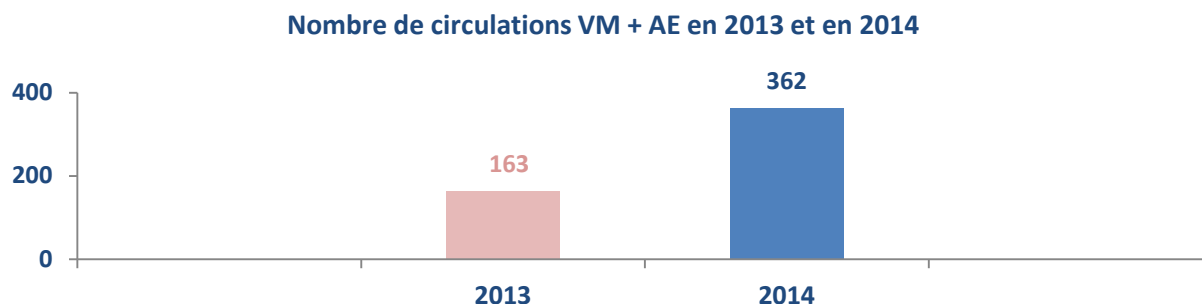
**Interventions 2014 : Part des films porteurs recommandés Art et Essai**

Lecture : Parmi les films Art et Essai ayant réalisé entre 500 000 et 1 million d'entrées France, tous (100%) ont bénéficié de circulations ADRC. 84 % des films ayant bénéficié de plus de 50 circulations ADRC étaient recommandés Art et Essai.

**L'enjeu décisif des films porteurs Art et Essai**

La progression des interventions ADRC en 2014 s'accompagne d'une **augmentation de la part Art et Essai** dans ces interventions : 86% des films et 82% des circulations, contre 74% et 79% en 2013.

Mais l'année 2014 s'est hélas caractérisée par un recul global de l'ordre de 15% des résultats réalisés par les films recommandés AE. L'intervention ADRC sur les films AE dits « porteurs » est, dans ce contexte, d'autant plus déterminante pour la vitalité économique de toutes les salles indépendantes.

**Comparatif 2013/2014 : Interventions dispositifs Villes Moyennes + Art et Essai**

Alors que les interventions destinées aux Petites Villes sont restées relativement stables – 2 811 circulations pour 194 films, contre 2 878 circulations pour 208 films en 2013 – celles destinées aux Villes Moyennes ont plus que doublé, tant en circulations (+ 122 %) qu'en films (+ 109 %).

**La question des Villes Moyennes**

La détérioration de l'accès aux films des Villes Moyennes est à nouveau devenu un problème récurrent. Elle est notamment le résultat de la concentration liée au nouveau raisonnement économique de la diffusion numérique en salles.

Afin d'être plus réactive sur cette question, l'ADRC a réformé ses dispositifs d'action numérique destinés aux Villes Moyennes en assouplissant leur fonctionnement, mais **en instaurant aussi la nécessité d'un effort de diffusion des distributeurs pour les villes moyennes** dès lors qu'ils sollicitent l'ADRC pour ces localités.

**Ainsi en 2014, si 362 circulations ont été mises en place par l'ADRC pour les Villes Moyennes, les distributeurs en ont ajouté 253 supplémentaires, soit 41 % du total des 615 extensions de diffusion pour les villes moyennes.**

**Le financement des contributions numériques en 2014**

A notre AG 2014, nous avons débattu avec les adhérents des solutions permettant d'assumer financièrement la progression des demandes d'accès des salles, alors que le CNC ne pouvait garantir une augmentation de sa dotation.

**La solution conçue alors par l'Agence – de « reprise continue » de circulations par les distributeurs dès lors qu'ils connaissent des arrêts sans continuation sur leurs films – a permis à l'ADRC de répondre aux besoins des salles pour toute l'année 2014, dans un contexte de concentration et de tensions concurrentielles accrues.**

**La concentration de l'accès aux films**

L'ADRC a analysé un échantillon de 62 films où la demande était au moins de 10 circulations, ces films ont été séparés en deux tranches selon le nombre de points de diffusion en Sortie Nationale. Cette étude établit que la concentration hors IdF dans les Villes-Clés s'établissait en moyenne :

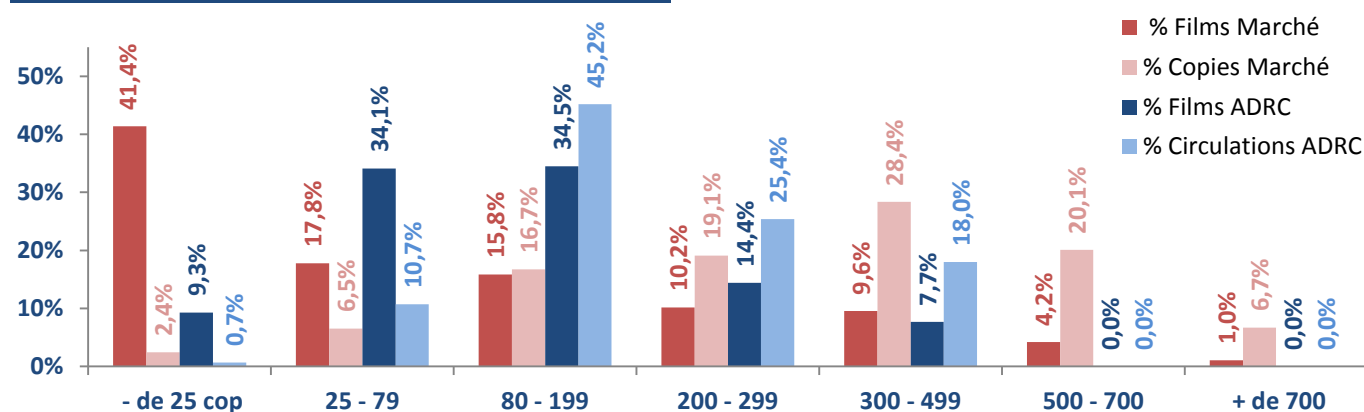
- . de 98 à 299 points de diffusion SN : **moyenne de 81 % de Villes-Clés** ;
- . de 300 à 373 points de diffusion SN : **moyenne de 75 % de Villes-Clés**

**L'accès de toutes les autres villes s'établit donc en moyenne entre 19 et 25 % de la diffusion régionale hors IdF.**

Cette analyse permet également de mettre en exergue **de fortes disparités régionales** avec des variations allant de 68 à 94 % de concentration dans les Villes-Clés selon les régions.

**Les deux régions où, en moyenne, la diffusion s'avère la plus concentrée sont toujours le NORD et l'EST.** Ces dernières voient très souvent l'intégralité de leur diffusion être absorbée par les Villes-Clés.

## Diffusion des films en 2014 et interventions ADRC



Lecture : 15,8 % des films sont sortis en 2014 dans une tranche de diffusion de 80 à 199 copies, et 34,5 % des interventions de l'ADRC en films ont porté sur cette tranche de diffusion ; 16,7 % des copies distributeurs concernaient ces films, mais 45,2 % des circulations ADRC 2014 concernaient

## L'action correctrice de l'ADRC

Le graphique manifeste clairement que l'essentiel des interventions de l'ADRC concerne **les films diffusés entre 25 et 299 établissements en S.N.** (83,0 % des films et 81,3 % des circulations), et dans une moindre mesure ceux diffusés entre 300 et 499 établissements et, de l'autre côté du spectre, ceux de moins de 25 salles.

On le sait, cette tranche la moins diffusée comprend le plus grand nombre de films : 41,4% en 2014, contre 5,2 % des films pour les diffusions dans 500 salles et plus pour lesquels l'ADRC n'intervient pas.

## Enjeux des interventions de l'ADRC

L'année 2014, comme les années précédentes, confirme que l'action de régulation de l'ADRC est fondamentale pour l'accès des salles aux films diffusés entre 25 à 299 salles, où la concentration de diffusion est évidemment la plus forte dans les sites et villes-clés, où les enjeux de concurrence sont donc les plus prégnants, et qui comprend la plupart des films art et essai décisifs ou porteurs.

Avec les initiatives développées depuis 2013 - visant à développer les circulations régionales qui s'amorcent sur les films très peu diffusés et soutenus par les associations de salles art et essai – l'ADRC cherche à favoriser avec le numérique la demande de diversité culturelle.

Mais il est évident – ses actions étant fondamentalement dépendantes de la demande des salles – que **l'ADRC ne peut compenser, sur cette question cruciale pour la diversité du cinéma en France, les inégalités radicales des moyens de diffusion et le déficit de demandes sur l'ensemble de ces films.**

## Evolution des subventions pour l'accès aux films

	2011 (argentique)	2012 (3 mois num.)	2013 (numérique)	2014 (numérique)
Circulations	2 207 (+25%)	1 616 (-27%)	3 041 (+88%)	3 173 (+ 4,3%)
Subventions accès	2,439 M€ (+10%)	2,351 M€ (-4%)	1,270 M€ (-46%)	1,047 M€ (-18%)

## Contributions Numériques ADRC en 2014

	2014
Circulations génératrices de C.N.	2 869 (+ 7 %)
Contributions Numériques	1 618 (- 29 %)

La solution de « reprise continue » des interventions grâce aux arrêts distributeurs, a été définitivement adoptée après avoir été testée et évaluée pendant l'été 2014.

Elle a donc permis de **préserver la mission fondamentale de l'ADRC sur l'accès aux films** en répondant, jusqu'à la fin de l'année 2014, aux besoins accrus des salles, tout en gérant au mieux un budget d'intervention qui ne pouvait progresser sur cette année.

**De fin 2012 à 2014, ce sont 4 171 C.N. ADRC qui ont été attribuées aux salles, soit 1,919 M€.**